Image not found or type unknown

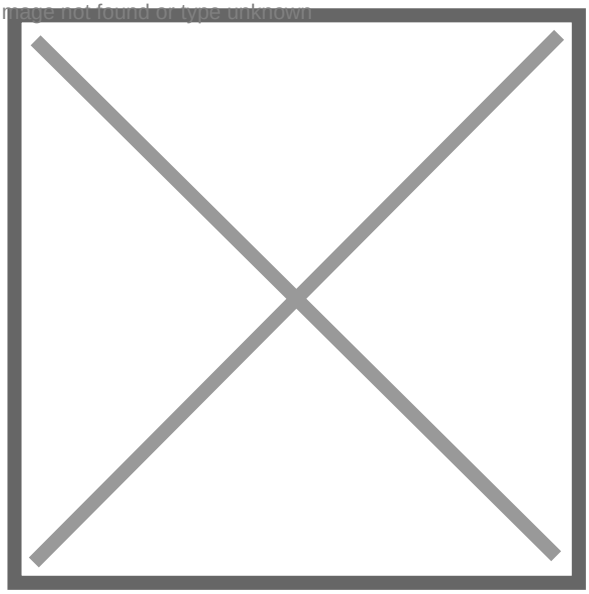

Démarche pour se faire régler des dommages et intérêts

Par **crish75**, le **31/05/2008** à **14:17**

Victime de diffamation, le tribunal correctionnel nous a donn gain de cause, et il a condamné l'autre partie à des dommages et intérêts. Nous avons reçu un courrier de notre avocate qui indiquait qu'ell envoyait la grosse, que signifie ce terme. Comment allons nous être payés? De plus, nous avions régler 1000€ en dépôt et consignation, comment récupérer cette somme? Devons-nous prendre un huissier?Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés